

Prise de position dans le procès Häring

## **Soulagement suite à la conclusion du procès**

**La Société Suisse pour la Géothermie (SSG / GEOTHERMIE.CH) salue l'acquittement prononcé dans le procès lié au projet géothermique de Bâle. Le large soutien des milieux scientifiques et politiques ainsi que l'approbation des étapes successives du projet contredisent clairement le reproche d'un comportement fautif, voire irresponsable de l'accusé. Malgré tout leur enthousiasme pour aller de l'avant, les responsables de ce projet pionnier ont constamment mis en évidence les nombreux risques existants. L'interruption a toujours été une des options. A présent, la SSG plaide en faveur d'un large échange de vues sur les chances et les risques de la géothermie profonde, en mettant à profit les données et les connaissances acquises, afin d'évaluer clairement les potentiels futurs.**

La procédure pénale à l'encontre de Dr. Markus Häring, directeur et délégué du conseil d'administration de Geothermal Explorers Ltd, à Pratteln, vient de se terminer par un prononcé du jugement. La Société Suisse pour la Géothermie (SSG / GEOTHERMIE.CH) salue la décision d'acquittement. Depuis le début, la SSG a trouvé injustifié le fait de responsabiliser pour tous les dommages le seul développeur du projet, qui a procédé aux pronostiques sur la base de l'état de la technique de l'époque et qui a toujours mis en évidence les nombreux risques possibles.

## **Regard en arrière**

La technologie visant la création d'un réservoir artificiel dans les roches cristallines profondes permet la production de chaleur et d'électricité. Cette technologie ne se trouve cependant qu'au début de son développement. A Bâle, le projet a débuté avec un forage de reconnaissance à Otterbach, afin de reconnaître la structure et le gradient de température des couches jusqu'au massif cristallin, à env. 2.5 km de profondeur. Pour tous les participants à ce projet, il s'agissait non seulement de franchir un pas dans une géologie «Terra incognita», mais aussi d'un pas vers l'avenir. Avec le lancement du premier forage profond à Kleinhüningen, en 2006, le projet est entré dans sa première phase de développement

La mise en pression des fissures existantes pour créer un réservoir de chaleur a déclenché la micro sismicité attendue, mais a aussi engendré des effets sismiques imprévus, dont le maximum a atteint en décembre 2008 une magnitude de 3.4, bien perceptible et audible en surface. La population en fut choquée et cela a conduit à l'arrêt immédiat des travaux d'injection, conformément aux mesures prévues dans le plan d'urgence. L'étude du risque, publiée en novembre 2009, a qualifié la sismicité déclenchée «d'intensité inhabituelle». Sur la base de cette analyse, qui évaluait les risques d'une continuation, il a été décidé d'arrêter définitivement les travaux.

Le procès devant le tribunal de Bâle devrait maintenant éclaircir le niveau de danger futur engendré par la sismicité induite, ainsi que les dégâts qui peuvent en découler dans la région bâloise. Divers milieux doutent du bien fondé de telles accusations, de son côté la SSG considère une telle démarche pénale comme inappropriée. Le large soutien des milieux scientifiques et politiques ainsi que l'approbation par les autorités des étapes successives du projet contredisent clairement le reproche d'un comportement fautif, voire irresponsable.

### **Objectifs**

La SSG soutient l'utilisation croissante de la chaleur disponible dans le sous-sol, que ça soit à faible ou à grande profondeur. C'est la raison pour laquelle elle salue d'une part les activités de recherche et de développement, d'autre part l'analyse du risque effectuées dans le cadre du projet géothermique de Bâle. Les perspectives et le potentiel de la géothermie sont considérables, ce qui rend nécessaire un renforcement de ces travaux. En tant qu'énergie renouvelable, et sa possibilité de produire de l'énergie de bande, la géothermie profonde apporte une contribution importante à l'approvisionnement énergétique futur. Les enseignements du projet de Bâle permettront à l'avenir d'améliorer les méthodes d'évaluation des risques et le développement de la géothermie profonde.

### **Impulsions**

La SSG salue l'acquiescement de Dr. Markus Häring et en prend note avec soulagement. En même temps, la SSG prend position pour que le suivi des exigences de qualité et de sécurité, attribuables à toutes les technologies mises en œuvre dans des espaces urbains et restreints de la Suisse, soit renforcé. La SSG plaide aussi en faveur d'un large échange de vues sur les chances et les risques de la géothermie profonde, en mettant à profit les données et les connaissances acquises, afin d'évaluer clairement les potentiels futurs.

Publié le 23 décembre 2009

Contacts:

Présidente: Dr. sc. nat. Kathy Riklin, Conseillère nationale, tél. 044 210 32 38, 079 272 74 76

Secrétaire général: Dr. phil.-nat. Roland Wyss, tél. 052 721 79 00, 079 410 79 07